



**Le Jura Libre n° 2842 du jeudi 14 mars 2013**

**Editorial**

**Laurent Girardin**

## Réaliser un rêve

« Nous voilà en mesure de réaliser ce rêve. Créer un nouvel Etat, écrire une Constitution nouvelle est une entreprise passionnante, exaltante, merveilleuse. Enfin maîtres de nos affaires, nous allons pouvoir imprimer notre marque à la loi fondamentale, définir nous-mêmes les conditions du bien général jurassien, jeter les fondements d'une législation adaptée à notre esprit, à notre culture, à notre propre art de vivre, en un mot, construire un Etat qui aura son visage particulier, son poids spécifique dans le concert des cantons.

Notre peuple, qui nous a chargés de cet honneur et de cette tâche, attend beaucoup de nous. Nous répondrons à ses espérances. La Suisse entière, de son côté, suivra nos travaux d'un œil critique. Nous lui montrerons qu'après avoir taillé, nous savons recoudre et bâtir. Pour y parvenir, il nous faudra jeter sur toutes choses un regard neuf, ouvrir nos esprits aux nécessités de notre temps et, avant tout, placer au centre de notre préoccupation, non pas l'Etat, mais l'homme. Une société n'est digne de subsister, elle n'a de valeur morale que si elle se fixe comme souci premier la défense des déshérités, la protection du plus faible. C'est en nous inspirant de cette maxime, en nous imprégnant de ce devoir que nous ferons de l'Etat jurassien un Etat fraternel.

Quant à l'Etat lui-même, nous pouvons regarder son avenir avec confiance. Avec une paysannerie de bonne souche, passionnément attachée à sa terre, avec une population industrielle, rompue aux techniques les plus modernes de fabrication, avec des chefs d'industrie capables et audacieux, avec des enseignants ouverts aux méthodes nouvelles, et merveilleusement proches de notre jeunesse, comment douter de notre progrès futur ? Nous avons nos écrivains et nos poètes, qui font florès en Suisse romande et au-delà de nos frontières, nous avons nos artistes, peintres et sculpteurs, qui aujourd'hui ne demandent rien aux autres, nous avons enfin toute une élite en formation dans les universités du pays ou d'ailleurs, élite à laquelle nous pourrions offrir un champ d'action, à la mesure de ses compétences, et des conditions de travail dignes d'hommes qui se veulent libres. »

Ce texte pourrait être le discours inaugural du futur président de l'Assemblée constituante de la nouvelle entité romande formée du Jura et du Jura-Sud. L'ancien conseiller d'Etat de La Neuveville, Mario Annoni, pourrait en être l'orateur. Il s'agit cependant d'un extrait de l'allocution de Roger Schaffter lors du premier jour des travaux de l'Assemblée constituante jurassienne, le 12 avril 1976.

Plus de trente-sept ans après, ce texte n'en résume pas moins de façon admirable les enjeux qui attendent notre région si elle décide, le 24 novembre prochain, de donner les moyens à une Assemblée constituante paritaire nord-sud d'imaginer les contours de ce que serait un nouveau canton romand.

Le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?